

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3420 - VENDREDI 1^{ER} FÉVRIER 2019

RÉGION DES GRANDS LACS

Said Djinnit fait ses adieux au président
Denis Sassou N'Guesso

Arrivé au terme de son mandat, le représentant du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs, Said Djinnit, a conféré, hier à Brazzaville, avec le chef de l'Etat congolais.

« J'ai tenu à rencontrer le chef de l'Etat congolais en sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, mais également d'ancien président du mécanisme cadre de suivi de l'accord d'Addis-Abeba. Avec lui, nous avons évoqué le processus de dialogue en RCA et au Burundi, et échangé sur ce que l'on pouvait faire pour continuer à le soutenir », a-t-il déclaré à l'issue de l'audience.

Page 16



Denis Sassou N'Guesso et Said Djinnit lors de l'audience

JUSTICE

André Okombi
Salissa plaide
non coupable

Accusé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, de détention d'armes et munitions de guerre, l'ancien ministre et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2016, André Okombi Salissa, a rejeté en bloc, à l'ouverture hier de son procès, les griefs qui pèsent contre lui.

Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, l'inculpé se serait également illustré, lors du référendum constitutionnel, par des déclarations et publications appelant à l'insurrection et à la désobéissance civile. Détenu depuis près de deux



ans, à la direction générale de la surveillance du territoire, André Okombi Salissa comparait seul sans ses co-accusés en cavale.

Page 5

FOOTBALL

Le Congolais Merveil Ndockyt
signe au FC Barcelone

Ce mercato d'hiver se termine en beauté pour l'international congolais, prêté jusqu'à la fin de la saison à la Masia, la réserve du FC Barcelone, par le CF Getafe. Devenant ainsi le premier Diable rouge à porter les mythiques couleurs blaugrana, Ndockyt a six mois pour convaincre le Barça de lever l'option d'achat débouchant sur un contrat de quatre ans.



Merveil Ndockyt et son agent, Nicolas Onisse

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Un sujet camerounais arrêté
pour escroquerie

Idriss Mafouo, de nationalité camerounaise, se faisait passer pour le directeur des ressources humaines de la Société nationale des pétroles du Congo, filiale distribution. Selon les services de la police judiciaire, l'intéressé aurait extorqué d'importantes sommes d'argent à plusieurs personnes en leur promettant des emplois au sein de cette structure.

Page 5



Idriss Mafouo

Éditorial

Politique

Page 2

ÉCONOMIE RURALE

La BAD tient un forum
de sensibilisation
à Brazzaville

Page 10

Editorial

Politique

Tout indique, en ce début d'année 2019, que le débat politique va être relancé sur la scène publique après de longs mois durant lesquels il s'est trouvé occulté par les difficultés économiques sur lesquelles se focalisait l'attention de la société civile. Les négociations avec les créanciers du Congo s'accéléraient et l'accord avec le Fonds monétaire international se profilait à l'horizon proche, la majorité comme l'opposition s'apprent à débattre des questions dont dépend l'avenir du pays, avec en toile de fond l'échéance électorale majeure de 2021.

Du côté de l'opposition, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, qui occupe dans la gouvernance publique une place reconnue par la Constitution et qui de ce fait détient l'autorité nécessaire pour réunir sinon la totalité du moins le plus grand nombre des formations opposées au pouvoir, s'emploie à renforcer ses positions sur la place publique. S'il n'est pas certain aujourd'hui qu'il parvienne à convaincre les opposants dits « radicaux » de se rallier au parti qu'il dirige, Pascal Tsaty Mabiala a toutes les cartes en mains pour préparer la prochaine élection présidentielle. Aller jusqu'à prédire sa candidature serait une erreur dans la mesure où l'homme se garde bien d'aborder cette question mais, il ne fait aucun doute que tout sera mis en œuvre afin que son parti soit très présent lors de cette échéance.

Côté majorité, c'est-à-dire le Parti congolais du travail, la remise en marche en vue du grand scrutin de 2021 est toute aussi certaine. Et, bien sûr, elle se concrétisera par la tenue du congrès national que les militants attendent depuis des années avec l'espoir de voir émerger dans les instances dirigeantes du parti une nouvelle génération de femmes et d'hommes politiques venus de tous les départements du Congo. S'il est impossible, aujourd'hui également, de dire ce qu'il sortira de cette grand-messe dont la tenue devrait être annoncée prochainement, il est à peu près certain qu'elle permettra au parti qui détient la majorité dans les deux chambres du parlement et qui commande depuis des décennies la destinée du pays de se réinventer, de se moderniser, de s'adapter afin de répondre aux attentes des nouvelles générations de militants.

Conclusion de ce qui précède : les prochains mois verront à coup sûr s'amplifier le débat civique, avec en priorité la mise en ordre de la gouvernance publique. Personne, honnêtement, ne saurait s'en plaindre.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Club 2002-PUR, dix-sept ans déjà

Le secrétaire général du Parti pour l'unité et la République (Club-2002-PUR), Juste Désiré Mondelé, a échangé le 30 janvier à Brazzaville avec la presse nationale sur les dix-sept ans de sa formation politique. Il a fait un bilan et brossé des perspectives.

« Dix-sept ans, c'est déjà un long parcours pour un parti politique, un chemin qu'on a parcouru avec des camarades, c'est surtout un enseignement puisqu'en dix-sept ans, on a pu voir des amis, des camarades qui étaient avec nous, dont certains ont changé d'horizons, d'autres ont persévéré et continué la marche », a déclaré, d'entrée de jeu, Juste Désiré Mondelé. L'orateur a ajouté, en outre, que le parcours politique est souvent jonché d'embûches. Dès la création du parti, a-t-il expliqué, le Club-2002-PUR s'était fixé, entre autres objectifs, de soutenir les idéaux du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et il n'a pas encore changé d'avis, a-t-il renchéri.

« Les dix-sept ans, c'est également la participation active à l'ensemble des activités politiques, à tous les scrutins de 2002, 2007, 2012 et 2016. Le Club-2002 a participé à l'ensemble des compétitions électorales et a eu des élus tant au niveau national qu'au niveau local », a indiqué le secrétaire général du parti.

Ainsi, a dit Juste Désiré Mondelé, sa formation politique compte quarante-six élus locaux sur l'étendue du territoire national. Ce qui est une bonne chose, s'est-il réjoui, parce que le Club 2002 ne peut pas être localisé géographiquement; insistant que

c'est bel et bien un parti à caractère national.

Abordant le point sur les alliances politiques, le secrétaire général du Club-2002-PUR a signifié que les contrats politiques ne sont pas juridiques, c'est-à-dire qu'il est difficile de faire appliquer à la lettre un contrat politique.

Cependant, a-t-il poursuivi, cela n'a pas empêché au parti de continuer sa marche aux côtés des autres forces politiques, surtout de la majorité présidentielle.

Dans le même ordre d'idées, il a aussi relevé que cette formation politique a connu de nombreux départs des militants. « Nous vous rappelons que nous sommes un mouvement chrétien démocrate, donc nous avons certains idéaux qui ne sont pas négociables. C'est un parti encore jeune mais assez mature qui, aujourd'hui, je pense, compte dans l'échiquier politique national », a-t-il précisé.

Parlant des perspectives et répondant à la question sur le choix du candidat à l'élection présidentielle de 2021, le secrétaire général a répondu : « Avant d'arriver à 2021, nous sommes encore en 2019, où notre mission est de redynamiser le parti, déployer les cadres dans les départements pour essayer de redonner un souffle nouveau à notre organisation ».

Invité par la presse à dire si son mouvement n'avait pas régressé, parce que n'étant plus assez représenté au gouvernement et au niveau des institutions électives comparativement aux années 2002, Juste Désiré Mondelé a exhorté les journalistes à comprendre qu'il n'y a pas de raison aujourd'hui, de constater que le

Club 2002 serait relégué en troisième ou quatrième position au niveau national lorsqu'on prend son poids électoral, en comparaison avec d'autres partis politiques.

« Je pense qu'aux côtés du PCT, nous sommes le seul parti politique au Congo qui a des élus dans tous les départements du pays. Pour un jeune mouvement politique qui va avoir sa maturité l'année prochaine, on ne peut pas parler de régression à ce niveau. Nous avons soutenu un candidat, nous faisons partie du pôle de consensus de Sibiti, donc lorsque nous gagnons à travers notre candidat, nous ne pouvons en aucun cas dire que le gouvernement qui est en place n'est pas le nôtre, nous le soutenons », a expliqué Juste Désiré Mondelé.

A la question de savoir pourquoi les membres du Club-2002-PUR ne s'étaient pas engagés directement dans le Parti congolais du travail (PCT), puis qu'ils soutiennent les idéaux de Denis Sassou N'Guesso, le secrétaire général du Club-2002-PUR a répondu : « À la création du Club 2002, il y a beaucoup de cadres qui n'avaient aucune expérience politique dont moi-même. Nous n'avons peut-être aucune motivation pour faire de la politique. Le Club 2002, qui devient en 2007 un parti politique, était avant tout une association. Donc, en créant cette association à caractère politique, dont l'objectif était le soutien indéfectible au président Denis Sassou N'Guesso, l'évolution parfaite l'a permis de devenir un parti politique. Mais ses cadres ont compris la nécessité de faire la politique pour soutenir les idéaux de Denis Sassou N'Guesso ».

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

La coopération sino-congolaise a totalisé cinquante-cinq ans cette année

La Chine et le Congo se préparent, en conséquence, pour fêter l'événement avec faste, a indiqué l'ambassadeur chinois, Ma Fulin, le 31 janvier à Brazzaville, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Le diplomate chinois est allé rencontrer le président de la chambre basse du parlement congolais pour des civilités mutuelles à l'occasion de la nouvelle année. Les deux personnalités en ont profité pour faire le tour d'horizon de la coopération bilatérale qui lie les deux pays depuis fort longtemps.

Au-delà de la coopération parlementaire entre l'Assemblée populaire de Chine et le parlement congolais, pour laquelle Ma Fulin et Isidore Mvouba ont évoqué avec un intérêt particulier, ils ont également débattu de la commémoration, cette année, du cinquante-cinquième anniversaire de la coopération sino-congolaise. À ce sujet, le diplomate chinois a rassuré que cet anniversaire sera célébré en grande pompe par les deux pays mais, la date et le lieu où cet événement historique aura lieu n'ont pas été fixés.

« Il faut souligner que cette année marque le 55^e anniversaire de l'établissement des relations entre la République populaire de Chine et la République du Congo. Ce parcours d'ensemble est quelque chose de formidable



Isidore Mvouba (à droite) échangeant avec le diplomate chinois, le 31 janvier. Photo Adiac

pour nous. Nous allons bientôt commémorer cet événement important », a précisé Ma Fulin.

À l'occasion de ces festivités, a renchéri le diplomate chinois, les deux Etats profiteront pour faire le bilan exhaustif de leurs relations de coopération. Il s'agira, en effet, de faire l'état des lieux complet de ce qui a été fait au profit des deux pays pendant ces cinquante-cinq

ans mais, surtout, de faire une bonne projection sur les années à venir.

Répondant à une question des journalistes sur le chantier du nouveau siège du parlement congolais, don de la Chine, Ma Fulin a assuré que les travaux sont à l'étape des finitions afin que ce joyau soit livré à l'Etat congolais.

Firmin Oyé

ELEVAGE

Un appui financier permanent pour les services vétérinaires du Congo

L'autonomie financière permettra aux structures concernées de bien assurer leur fonction régalienne, celle de protéger la santé animale.

Le chef de mission de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE, une structure indépendante), Martial Petitclerc, a formulé la recommandation le 31 janvier à Brazzaville, lors de la restitution de la mission d'évaluation des services vétérinaires au Congo réalisée en dix jours.

Bien que la chaîne de commandement des services vétérinaires soit satisfaisante, plusieurs faiblesses ont été relevées parmi lesquelles l'insuffisance d'une base légale, un déficit en technique de santé animale. C'est ce qui justifie le manque de traçabilité dans la chaîne d'aliments. L'exercice vétérinaire n'étant pas réglementé faute du matériel de travail adéquat. Une formation continue des ressources humaines est également re-

commandée. « Ces premiers résultats encourageants seront consolidés dans un rapport officiel de l'OIE sur l'évaluation des performances et la conformité des services vétérinaires du Congo », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Michel Elenga.

« C'est le moment d'exhorter le gouvernement et l'OIE à plus d'efforts, afin d'accompagner le processus d'amélioration de la gouvernance de notre système de santé animale, de sécurité sanitaire et de protection du bien-être animal », a-t-il ajouté.

Notons que les stratégies à court et moyen termes du volet agricole du Plan national de développement 2018-2022 prévoient le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du ministère et l'augmentation des capacités de production animale, y compris par le biais du métagage et l'insémination artificielle.

Lopelle Mboussa Gassia

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT

La BDEAC engagée à financer des projets à fort impact socio-économique

La Banque cible le secteur agricole, le tourisme, l'industrie, la santé, la formation et les infrastructures. Ses émissaires ont présenté un premier rapport d'évaluation, le 31 janvier à Brazzaville, à la ministre du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

L'année 2019 est consacrée à l'étude d'impact du projet de financement de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) qui entrera dans sa phase d'exécution à partir de 2020. C'est pour la première fois que l'institution financière mène une mission de collecte d'informations en vue de financer les projets au Congo, comme le Plan national de développement (PND) 2018-2022.

Après cette première séance de travail, les deux parties devront s'atteler à l'élaboration du document stratégique d'intervention pays de l'institution financière. D'après son représentant résident, Jean Rémy Mavioga Babicka, le document va canaliser, au

cours des années à venir, les différentes interventions de la banque au Congo.

Mieux, les experts de la BDEAC ont dû constituer une base importante de projets de développement. « Nous avons échangé avec l'ensemble des ministères sectoriels qui ont participé à l'élaboration du

PND, afin d'identifier leurs divers besoins et projets. Nous allons continuer à travailler avec le ministère du Plan, pour récolter la documentation nécessaire et commencer la mise en œuvre des projets éligibles au financement de la BDEAC », a assuré Jean Rémy Mavioga Babicka.

Son institution vient d'ouvrir

une représentation nationale à Pointe-Noire, afin de faciliter le contact avec les acteurs socio-économiques de cette partie du pays. Car, parmi les projets prioritaires figurent la construction du port minéralier, la réhabilitation du Chemin de fer Congo Océan et le barrage de Sounda, dans le Kouilou.

Du côté du gouvernement congolais, on espère que la coopération avec la BDEAC permettra de combler le gap du PND. « La délégation s'est appuyée sur les axes prioritaires du PND, à savoir l'amélioration de la gouvernance, la valorisation du capital humain et la diversification de l'économie. Le Congo va bénéficier des financements dans divers domaines, dont le tourisme, l'industrie », a déclaré la ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Notons que le PND a été adopté par le parlement en août 2018. Le document englobe les cibles prioritaires du pays en matière des Objectifs de développement durable, notamment l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités, la diversification économique ainsi que l'engagement de l'Etat à produire les données et informations statistiques fiables, nécessaires pour l'atteinte des résultats des politiques mises en œuvre.

Fiacre Kombo



Les deux parties posant en famille

COMMERCE

Le marché de « La plaine » fermé

À quelques pas de l'immeuble de l'Arc, au centre-ville de Brazzaville, le petit marché de fortune, spécialisé dans la vente des fruits et légumes, n'est plus opérationnel.

Les policiers y ont fait irruption le 30 janvier, demandant aux vendeurs de déguerpir. Ceux qui ont opposé une résistance ont vu leurs marchandises fouler au pied. « Des pertes », ont-ils regretté. Selon les sources concordantes, l'ultimatum avait été donné aux commerçants de vider les lieux, le marché étant érigé sur la place publique. Pourtant, les vendeurs ont clamé haut et fort n'avoir pas été avertis au préalable. Une version des faits difficile à croire pour certains témoins interrogés sur place qui ont estimé que ce genre d'opérations est précédé d'un avertissement. Le lendemain de ce déguerpissement, deux policiers sous le hangar montaient la garde pour empêcher les récalcitrants de revenir s'installer furtivement. En réalité, les marchés de fortune de vente de fruits se sont multipliés au

centre-ville, sur l'espace public, depuis un certain temps. Quelques étalages, sous les parasols, souvent alignés le long des grandes avenues pour attirer l'attention des passants n'ayant pas suffisamment du temps de s'attraper des fruits après les heures de service. Ces marchés sont érigés, pour la plupart, dans des zones où opèrent plusieurs entreprises ou encore des zones de grande affluence au cœur de la ville. Au pied de l'immeuble Elbo, au passage à niveau de la gare ferroviaire, pour ne citer que celui-là. Les pouvoirs publics n'ont pas tort de les déguerpir mais certains commerçants pensent que l'alternative peut



Le marché de « La plaine » après déguerpissement

être trouvée, notamment des endroits aménagés pour leur permettre de vendre. Des pères de famille qui ne vivent que de ce commerce ne savent plus à quel saint se

vouer. En plus, malgré le fait que ces vendeurs occupent illégalement ces espaces publics, les agents de la mairie passent constamment récolter les taxes. Ils donnent ainsi aux

commerçants le sentiment de vendre en toute légalité sur la place publique. Ce qui suscite des résistances lorsqu'il faut les déguerpir.

Rominique Makaya

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dix millions de dollars au profit des communautés agricoles vulnérables

Les membres du comité technique et les différents experts du système des Nations unies ont amendé, le 30 janvier, la note conceptuelle du projet de renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du fleuve Congo, suite aux commentaires du Fonds d'adaptation.

Le projet sera financé par le Fonds d'adaptation de la convention cadre des Nations unies sur le changement climatique à hauteur de dix

millions de dollars pour une durée de cinq ans. Il vise à renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition par le biais des mesures d'adaptation aux

changements climatiques. Ainsi, ce projet repose sur trois composantes, notamment la connaissance de renforcement des capacités techniques, la sensibilisation, les services climatiques et les moyens de subsistance résilients. Les deux premières composantes s'étendront sur l'ensemble du territoire national, tandis que la troisième

ne concernera que les départements de la Bouenza, de la Sangha et de la Likouala. Cent trente-cinq villages précisément seront ciblés. Ces zones sont exposées à un risque climatique élevé et ont un statut socio-économique médiocre, ce qui dénote une vulnérabilité chronique.

En effet, des consultations ont été menées auprès des communautés agricoles dans le cadre de l'élaboration de la note conceptuelle du projet aux mois d'avril et août 2018, dans ces trois départements. « Les agriculteurs de la Bouenza nous ont expliqué la difficulté que leur pose l'imprévisibilité croissante des saisons, les risques qu'ils encourent au moment des semis. Les communautés autochtones de la Sangha et de la Likouala nous ont décrit le tarissement des cours d'eau dans lesquels ils pêchent et le décalage de la saison des chenilles. Nous pouvons donc initier, dans ces départements, des activités qui pourraient passer à l'échelle. Les conditions sont en place pour que le Congo présente un bon dossier au Fonds d'adaptation », a fait savoir Jean-Martin Bauer, représentant du Programme alimentaire mon-

dial en République du Congo. Les actions de ce projet contribueront à réduire la vulnérabilité climatique et à renforcer les capacités d'adaptation des communautés locales et de la population autochtone rurale, vulnérables aux écosystèmes dont elles dépendent en vue de favoriser la sécurité alimentaire, la nutrition et de lutter contre la pauvreté.

Le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah, s'est réjoui de cette initiative. « C'est le moment opportun de revoir les modes d'organisation des populations, la localisation de leurs activités ou les techniques qu'elles emploient dans leurs mécanismes de survie », a-t-il indiqué.

Pour sa part, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, a exhorté les membres du comité technique et les experts invités à cet atelier à travailler dans le sens d'amélioration du document soumis à leur validation.

Une fois cette note conceptuelle validée, elle sera examinée par le Conseil d'administration du Fonds d'adaptation en mars prochain.

Rosalie Bindika



Les officiels

JUSTICE

André Okombi Salissa réfute en bloc tous les faits mis à sa charge

Inculpé d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et détention illégale des armes et munitions de guerre, l'ancien ministre et député de Lékana, dans le département des Plateaux, a plaidé non coupable, le 31 janvier, devant la Cour d'appel de Brazzaville.

Le procès d'André Okombi Salissa se poursuit ce 1^{er} février avec l'enquête de personnalité. En effet, le principal inculpé comparait seul pendant que ses co-accusés dont son épouse Gisèle Ngoma, le capitaine Jean Claude Ngobolo auprès de qui il avait trouvé refuge, Alphonse Ossibi, Espoir Makosso et le Gabonais Pamphile Mesmin Okieri sont en cavale.

Selon l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation, André Okombi Salissa est l'un des opposants au référendum constitutionnel du 25 octobre 2015 qui s'organisaient sur le comment faire pour empêcher sa tenue et imaginaient les différents moyens pour perturber l'ordre étatique établi. « (...) Seulement, avant, pendant l'élection présidentielle et avant la publication des résultats qui donnèrent le président sortant gagnant, le candidat malheureux, Okombi Salissa André, se soustrayait volontairement de la vie publique en trouvant refuge dans une résidence cachée à Brazzaville, passa à la vitesse de croisière et fit plusieurs déclarations et publications fracassantes par voie de presse écrite, audio et des réseaux sociaux faisant appel à l'insurrection et à la désobéissance civile », peut-on lire dans l'arrêt.

Toujours selon l'instruction, depuis 2007, André Okombi Salissa caressait déjà l'idée d'accéder à la magistrature suprême par tous les moyens alors qu'il était ministre en fonction. Pour cela, l'évolution de la situation politique du pays devrait fournir les moyens pour agir. Ainsi, profitant du meeting populaire qu'allait organiser l'opposition congolaise contre le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015, poursuit l'enquête, André Okombi Salissa, ancien ministre de 1997 à 2012, aurait mis en place une stratégie consistant à habiller certains de ses fidèles en uniforme de la Garde républicaine (GR) avec pour mission de tirer sur les manifestants à l'occasion de ce meeting prévu au boulevard Alfred- Raoul, le 20 octobre 2015, puisqu'il était informé de ce que les autorités administratives s'opposaient à la tenue de ce rassemblement. Le but était de mettre cette situation sur le dos de la GR. Cette opération échoua à cause du repentir de son lieutenant-chef d'opération.

« Devant cet échec, l'ancien chef du Front 400 pendant la guerre du 5 juin 1997 ne recula point. Il imagina au contraire une autre stratégie non moins habile que la première pour créer l'émoi et la psychose

dans la ville de Brazzaville et pousser le peuple au soulèvement et à l'insurrection. A cet effet, il rassembla ses lieutenants et mit les moyens pour que ceux-ci puissent distribuer les fonds aux anciens chefs de guerre afin de paralyser la ville par des barricades et autres moyens de nuisance, plongeant ainsi la ville dans l'insécurité et dans l'incertitude. Cette entreprise connut un retard dans son exécution et fut avortée », a détaillé l'arrêt de renvoi.

Il est également reproché à André Okombi Salissa d'avoir été de mêche avec le commandant Pamphile Mesmin Okieri alias Mesmin Okemba, de nationalité gabonaise. Il s'agirait d'un ex-agent secret et ancien chef des services de la sécurité extérieure à la présidence gabonaise qui était chargé d'assurer le transport de l'argent et des armes au profit de l'accusé à Brazzaville et de faire connaître les points d'accès au Congo séparant le Congo au Gabon aux mercenaires qu'il avait contactés dans le but de renverser les institutions à Brazzaville.

« J'ai réfuté depuis l'enquête préliminaire jusqu'à la chambre d'accusation, je ne connais rien de tout ce qui m'est reproché »

Des faits niés par le principal accusé qui les qualifie de cruels et graves. En effet, même l'arrêt de la chambre d'accusation reconnaît que l'inculpé n'a jamais reconnu ces chefs d'inculpation. « Comme à l'enquête préliminaire, de même que devant le doyen des juges d'instruction ainsi que comme l'ont confirmé les conseils au niveau de la chambre d'accusation, cette description, cruelle, inhumaine et dithyrambique me laisse parfois non seulement parce que l'accusé ne participe pas à la chambre d'accusation. J'ai réfuté depuis l'enquête préliminaire jusqu'à la chambre d'accusation, je ne connais rien de tout ce qui m'est reproché », a-t-il nié devant la cour.

Et de souhaiter : « Au nom de ce pays qui m'a tout donné, au nom de la justice, au nom de la vérité, au nom de l'impartialité, au nom de la crédibilité de notre institution, vous allez me pardonner certains moments d'ignorance parce que je ne suis pas du domaine, chaque fois que j'ai besoin de faire la lumière pour essayer de déblayer le terrain et de démêler l'écheveau... »

Notons que la journée du 31 janvier a été marquée par des débats parfois houleux entre les avocats de la défense, le ministère public, la partie civile et la Cour sur des exceptions soulevées par la défense de l'accusé. Il s'agit, entre autres, de la comparution des autorités gabonaises dont le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, et la liste des neuf témoins de l'accusation dont deux seulement étaient présents dans la salle.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Un sujet camerounais arrêté pour escroquerie

Arrivé à Brazzaville à peine cinq mois, Idriss Mafouo se faisait passer pour le directeur des ressources humaines de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), filiale distribution, chargé des recrutements.

Le Camerounais a pu extorquer des sommes d'argent auprès de plusieurs personnes en leur promettant des emplois à la SNPC.

Pour être plus crédible, Idriss Mafouo se passait pour Lavy Illich Sekangué Oba, directeur administratif et financier de la SNPC-distribution.

Des personnes à qui il envoyait des SMS et intéressées par les offres d'emplois lui faisaient des transferts d'argent via mobile money. Les sommes exigées par le présumé escroc oscillaient entre 80 000 et 100 000 FCFA par dossier.

À travers des numéros de téléphone qu'il collectait ici et là, il envoyait des avis de recrutement par SMS. La police judiciaire a mis la main sur lui et ses complices depuis le 26 janvier.

Les prévenus ont été présentés à la presse, le 31 janvier, à la direction de la police judiciaire.

Idriss Mafouo a reconnu les faits et avoue avoir bénéficié des soutiens de ses complices, notam-



Idriss Mafouo

ment le jeune qui l'aidait à identifier ses multiples Sim à partir de la carte nationale d'identité de chacun qu'il collectait dans les demandes d'emplois.

Les officiers de la police judiciaire ont mis à profit cette occasion pour attirer l'attention des citoyens congolais sur les cas récurrents d'escroquerie observés ces derniers temps dans les grandes agglomérations du pays.

L'auteur et ses complices seront, dans les tout prochains jours, déferés à la Maison d'arrêt centrale de Brazzaville.

Roger Ngombé

MADIBOU

Encred lance une campagne de sensibilisation aux droits de l'enfant

L'administrateur-maire du huitième arrondissement de Brazzaville, Alain Milandou, a donné, le 30 janvier, le coup d'envoi du projet intitulé « Appui à la promotion des droits de l'enfant » mis en œuvre par l'Organisation non gouvernementale, Enfance créatrice de développement (Encred) que dirige Bernard Nzaba.

L'objectif de l'opération est de promouvoir le droit à l'identité, l'éducation des enfants et l'amélioration des conditions de deux cents enfants déscolarisés et dépourvus d'actes de naissance à Madibou.

Le projet prend en compte les besoins formulés par les enfants sur la méconnaissance de leurs droits afin de garantir leur insertion sociale. Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas leurs droits, expliquent les organisateurs. A cet effet, poursuivent-ils, ces enfants déscolarisés et



Une vue des participants lors du lancement du projet/Adiac

non détenteurs d'actes de naissance seront édifiés sur leurs droits. « La situation des enfants non scolarisés et déscolarisés mérite que l'on s'y investisse. Une telle dynamique ne peut s'opérer qu'au moyen d'actions fon-

dées sur la solidarité. Ils ont droit à l'éducation et à la citoyenneté », déclarent les organisateurs.

Ils ont assuré que l'Encred accompagnera ces enfants en les structurant en conseil local, les aidera à obtenir des actes de nais-

sance en s'appuyant également sur leur rescolarisation.

La coordonnatrice de la cellule exécutive du Programme concerté pluri-acteurs (PCPA)-Congo, Olga Mireille Kabanabandza, a, de son côté, indiqué que le projet lancé

s'inscrit dans le cadre du projet « Agir ensemble pour la défense des droits des minorités et groupes vulnérables », financé par le PCPA-Congo.

Il est exécuté pour une durée d'un an. Le coût global de ces activités est fixé à treize millions FCFA, dont onze millions cinquante mille FCFA de subvention du PCPA-Congo et un million neuf cent cinquante mille FCFA pour la contrepartie d'Encred et son partenaire, l'Organisation de la jeunesse pour l'éducation socioculturelle.

L'administrateur-maire, Alain Milandou, a rappelé à l'occasion, en présence des chefs de quartier et responsables de service public de l'ordre la loi du 14 juin 2010, portant protection de l'enfant au Congo, avant d'inviter les acteurs à s'impliquer dans cette promotion des droits des enfants dans les différents quartiers de Brazzaville.

Lydie Gisèle Oka

LUTTE CONTRE LES CATASTROPHES

L'Afrique centrale s'engage à développer un plan de contingence transfrontalier

La capitale burundaise a abrité, les 28 et 29 janvier, la huitième consultation annuelle de préparation et de réponse aux catastrophes en Afrique centrale, organisée conjointement par le secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le gouvernement burundais, avec l'appui du bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) et d'autres partenaires.

A l'issue des travaux, les représentants de la protection civile des différents pays d'Afrique centrale et les sociétés du mouvement de la Croix-Rouge ont convenu d'accroître la préparation et la réponse aux catastrophes. Ils se sont engagés à renforcer les systèmes d'alerte précoce et à développer un plan de contingence transfrontalier pour la gestion des épidémies centré sur la maladie à virus Ebola.

En effet, la région lutte depuis des mois contre la maladie d'Ebola déclarée à l'est de la République démocratique du Congo (RDC), devenue la pire épidémie enregistrée depuis 2014-2016 en Afrique de l'ouest. Les experts des Etats membres de la CEEAC, les membres du Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale (Réparc), les

sociétés du mouvement de la Croix-Rouge et le président de la plate-forme de gestion des catastrophes pour les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest ont également pris part aux assises. Au cours de la cérémonie d'ouverture des travaux, le ministre de la Sécurité publique et de la gestion des catastrophes du Burundi, Alain Guillaume Bunyoni, a rappelé que l'Afrique centrale n'était pas à l'abri des catastrophes et connaît une typologie variée de risques de catastrophes exacerbés par le changement climatique.

« Votre présence aujourd'hui témoigne de la volonté des Etats de la région de l'Afrique centrale de parvenir, au-delà des indispensables secours immédiats, à une meilleure prévention et diminution des risques auxquels la population peut être confrontée,

ainsi que le désir d'assurer une meilleure gestion des catastrophes et de la réponse d'urgence aux besoins des communautés les plus vulnérables », a déclaré Garry Conille, coordinateur résident des Nations unies au Burundi, avant d'exhorter les gouvernements de l'Afrique centrale à aller plus loin sur cette voie et à véritablement placer la préparation aux urgences au cœur de leur programme d'action et de leurs politiques nationales.

Face à l'épidémie d'Ebola en RDC, le Dr Christian Itama, coordinateur de la réponse à la maladie Ebola de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Kinshasa, a informé les participants de la riposte actuelle au Nord-Kivu et des missions d'évaluation et de préparation de l'OMS dans les pays voisins. Les représentants de la protection civile de la RDC, de la République centrafricaine et du Burundi ont discuté de leur rôle et de leurs responsabilités dans les efforts de préparation et de la riposte au virus Ebola, soulignant leur implication cruciale dans la communication avec les communautés.

L'Afrique centrale, une région vulnérable

Pour le représentant du secrétaire général de la CEEAC, cette édition de la consultation devrait permettre d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations d'octobre 2017 à Brazzaville, ainsi que du plan d'action de préparation et de réponse aux catastrophes, d'évaluer les mesures de préparation et de réponse en 2018 et de partager les nouveaux outils de préparation et de réponse aux crises.

« Nous espérons qu'au sortir des discussions de cette rencontre émergeront des axes de réflexion en vue de la mise à jour d'un plan d'action sous-régional adapté à la mise en place des plans de contingences susceptibles d'affronter les nouveaux défis de gestion des urgences », a réagi Dominique Kuitsuc.

Revisitant le plan d'actions de Yaoundé pour le renforcement de la préparation et la réponse aux catastrophes en Afrique centrale, les participants ont identifié des activités prioritaires avec des indicateurs à réaliser pendant 2019 et à éva-

luer le progrès pendant la prochaine consultation régionale.

La population de l'Afrique centrale compte parmi la plus pauvre et la plus vulnérable au monde. Chaque année, la région est touchée par des épidémies et catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, telles que des glissements de terrain, des inondations, des épidémies, des conflits internes et des mouvements de population. Les participants ont partagé leurs expériences en matière de réaction aux catastrophes et échangé sur les mesures prises pour atténuer l'impact des catastrophes naturelles.

La consultation régionale est organisée chaque année depuis 2010 sous l'égide de la CEEAC avec le soutien d'Ocha et de la fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Les assises de Bujumbura seront suivies de la septième plate-forme Afrique centrale pour la réduction des risques de catastrophes, organisée par la CEEAC avec le soutien de la Banque mondiale.

Yvette Reine Nzaba

1^{ère} BANQUE CERTIFIÉE ISO 9001 VERSION 2015 AU CONGO

Suivez-nous sur    

Ecoute - Qualité - Client

Tél.: 81 88

Email : eqccongo@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank

Votre partenaire pour l'avenir

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN

La Banque mondiale invite les Etats au respect des réformes mises en oeuvre par l'Ohada

En marge de la réunion marquant le 25^e anniversaire de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), célébré le 30 janvier à Libreville, au Gabon, le groupe de l'institution de Bretton Woods a publié un rapport portant sur le rôle clé du développement du secteur privé en Afrique.

Selon le document d'expertise, le développement du secteur privé africain passe par le respect des réformes mises en oeuvre par l'Ohada qui ont un impact significatif et positif sur le développement de ce secteur prometteur d'emplois. En effet, ce rapport intitulé «*Evaluation de l'impact des réformes Ohada : actes uniformes sur le droit commer-*

cial général, des sociétés, des sûretés et de l'apurement du passif» s'appuie sur dix-sept pays issus du continent, plus précisément ceux qui sont membres de l'Ohada.

Il souligne que plusieurs réformes de l'environnement des affaires ont eu un impact significatif sur l'accès au financement, la réduction des coûts et la création d'entreprises.

Appréciant ce document, le groupe de la Banque mondiale précise que cette enquête est une évaluation détaillée et indépendante du travail du programme d'amélioration du climat des investissements au sein de l'Ohada, faite par l'IFC de 2007 à 2017. Elle se penche sur la révision de quatre actes uniformes Ohada, effectuée avec l'appui du groupe de la Banque mondiale, notamment sur les actes uniformes, le

droit commercial général, l'organisation des sûretés, le droit des sociétés commerciales et le groupement d'intérêt économique et sur les procédures collectives d'apurement du passif.

«*A titre d'exemple, la révision de l'acte uniforme sur l'organisation des sûretés a entraîné une augmentation de d'environ trois milliards de dollars des crédits accordés aux entreprises dans sept pays membres de l'Ohada, entre 2011 et 2015*», précise, le rapport.

Pour le vice-président de l'IFC en charge de l'économie et du développement du secteur privé Hans Peter Lankes, cette évaluation qu'il juge de rigoureuse et indépendante met en lumière l'impact que le groupe de la Banque mondiale et l'Ohada ont eu sur le climat d'investissement

des pays membres, sur les dix dernières années. «*Il est important de continuer à soutenir l'Ohada pour améliorer l'environnement des affaires des pays membres et permettre l'expansion d'un secteur privé qui contribuera au développement*», a-t-il ajouté.

Soulignant l'importance des réformes enclenchées par l'Ohada, son secrétaire permanent, Dorothé Sossa, a indiqué que celles-ci font bénéficier à toutes les entreprises, peu importe leur taille ou leur secteur d'intervention. Il s'agit notamment, des petits entrepreneurs et des petits commerces qui ont besoin de microcrédits ainsi que des grandes entreprises intervenant dans des projets de construction d'infrastructures. Car, grâce à ces réformes, il est devenu facile de

créer une entreprise et d'avoir accès à des financements dans les pays membres de l'Ohada.

Un meilleur dispositif de suivi des réformes est nécessaire

Par ailleurs, le rapport fournit également des recommandations pour renforcer les interventions de l'Ohada, notamment la nécessité de poursuivre les réformes du droit commercial, de renforcer la coordination aux niveaux national et régional et de mettre en place un meilleur dispositif de suivi.

Notons que l'Ohada regroupe dix-sept pays d'Afrique francophone et soutient la mise en place, dans ses pays membres, d'un cadre légal et réglementaire uniforme en matière de commerce.

Rock Ngassakys

AFRIQUE

La corruption alimente la crise de la démocratie

Transparency international a pointé, dans son rapport 2018 publié le 29 janvier à Berlin, en Allemagne, la faiblesse des institutions africaines dans la lutte contre le phénomène, malgré quelques efforts des pouvoirs publics.

L'Indice de perception de la corruption (IPC) 2018 a révélé que l'incapacité chronique de la plupart des pays à contrôler efficacement cette gangrène est un facteur qui contribue à la crise de la démocratie dans le monde. «*Notre étude établit un lien évident entre démocratie saine et lutte efficace contre la corruption dans le secteur public. La corruption a beaucoup plus de chances de prospérer là où les fondements dé-*

termes de perception de la corruption. Dans le rapport publié par l'ONG, l'Afrique obtient une moyenne de trente-deux sur une échelle allant de zéro à cent. Le continent est loin derrière l'Europe de l'ouest qui est la région la plus performante en matière de lutte contre la corruption, avec soixante-six points en moyenne.

Dans le Top 5 des pays les plus corrompus, sont classés deux pays africains : la Somalie prend la dernière place du classement, talonnée par le Soudan du Sud, au 178^e rang. Malgré leurs mauvais scores, ces deux pays ont néanmoins gagné un point dans l'IPC par rapport à 2017.

Parmi les pays africains les

perdu sa place de champion continental (34^e), le Cap-Vert qui reste stable à la 45^e place. Le Rwanda et la Namibie sont respectivement à la 48^e et la 52^e place. Le Sénégal a cette année perdu un rang en prenant la 67^e place au détriment de l'île Maurice.

Corruption et crise de démocratie

Selon l'ONG, il y a une forte corrélation entre «*corruption et crise démocratique*» sur le continent. Dans son rapport, Transparency international conclut que les pays qui ont un indice inférieur ou égal à trente-quatre sont des régimes semi-autoritaires, quand ceux qui ont un indice inférieur à trente sont des régimes autoritaires. En Afrique subsaharienne, treize pays, dont la Guinée (138^e), ont obtenu un indice inférieur à trente. «*La corruption effrite la démocratie et produit un cercle vicieux en sapant les institutions démocratiques. En effet, plus ces institutions sont faibles, moins elles sont en mesure de contrôler la corruption*», a déclaré Patricia Moreira, directrice générale de Transparency international

Malgré le mauvais bilan africain, certains pays comme la Côte d'Ivoire (105^e places, +

trois points depuis 2015) et le Sénégal sont en progression constante. De plus, la progression de la Gambie est à souligner. Avec un indice à trente-sept sur une échelle de cent, la Gambie comme l'Érythrée a considérablement augmenté son score par rapport à 2007 : respectivement sept et quatre points de plus.

Transparency note que les pays qui s'en sortent le mieux en Afrique sont ceux qui ont des institutions stables et ont des gouvernements qui affichent leur souhait d'éradiquer la corruption, notamment l'Angola, qui a gagné quatre points depuis 2015. L'ONG recommande aux pays d'Afrique d'intensifier leurs efforts en matière de protection des droits humains en favorisant la liberté d'expression et le droit des journalistes d'exercer leur métier. Elle préconise aux pays comme le Burundi et le Congo de s'engager dans la lutte contre la corruption au sein de leur système politique.

Pays à surveiller

Avec un score de soixante et onze points, les États-Unis ont perdu quatre points depuis l'année dernière, sortant de la liste des vingt pays en tête de l'IPC pour la première fois depuis 2011. Ce faible score in-

tervient à un moment où des menaces pèsent sur le système de freins et contrepoids des États-Unis, où l'on assiste également à une érosion des normes éthiques dans les plus hautes sphères du pouvoir.

Le Brésil a également chuté de deux points depuis l'année dernière et enregistre un score de trente-cinq, qui est aussi son score le plus bas en sept ans.

Pour progresser réellement dans la lutte contre la corruption et consolider la démocratie dans le monde, Transparency international appelle tous les gouvernements à renforcer les institutions chargées de maintenir l'équilibre des pouvoirs ; à combler les écarts au niveau de la mise en oeuvre de la législation, des pratiques et de l'application des normes destinées à la lutte contre la corruption ; à soutenir les organisations de la société civile et les médias libres et indépendants, et garantir la sécurité des journalistes. L'IPC 2018 s'appuie sur treize enquêtes et évaluations d'experts pour mesurer la corruption du secteur public dans cent quatre-vingts pays et territoires, en attribuant à chacun un score allant de zéro (fortement corrompu) à cent (très peu corrompu).

Josiane Mambou Loukoula

« La corruption effrite la démocratie et produit un cercle vicieux en sapant les institutions démocratiques. En effet, plus ces institutions sont faibles, moins elles sont en mesure de contrôler la corruption »

mocratiques sont faibles », a souligné Delia Ferreira Rubio, présidente de Transparency international.

En 2018, le continent africain reste en dernière position en

mieux classés, les Seychelles occupent le haut du podium en se classant 28^e sur cent quatre-vingts pays. Puis, viennent le Botswana qui a



COMMUNIQUE AGO 2019

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février 2019**. Votre participation et vos contributions comptent. Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale.

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	11 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Kinkala	16 février 2019	14 heures	Salle Matsoua
Djambala	11 février 2019	14 heures	Maison de la femme	Owando	16 février 2019	10 heures	Salle de l'ENI
Mvou-mvou	11 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Fond Tié-tié	18 février 2019	14 heures	Délégation régionale
Makélékélé	12 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Makoua	18 février 2019	14 heures	Salle des sœurs
Grand - marché	12 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Talangaï	18 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Madingou	12 février 2019	14 heures	Préfecture	Ouenzé	19 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	12 février 2019	14 heures	Bar Maison blanche	Ngombé	19 février 2019	18 heures	Siège du Comité du village
Plateau des 15 ans	13 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchimbamba	19 février 2019	14 heures	Délégation régionale
Boundji	13 février 2019	14 heures	Salle de la mairie	Tchikobo	20 février 2019	14 heures	Délégation régionale
Nkayi	13 février 2019	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ouessou	20 février 2019	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Tié-tié Centre	13 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Poto-poto	20 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Moungali	14 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Pokola	21 février 2019	16 heures	Salle de la mairie
Ewo	14 février 2019	14 heures	Salle du conseil	Bacongo	21 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	14 février 2019	14 heures	Salle de la mairie	Mouyondzi	21 février 2019	14 heures	Maison Commune
Loandjili	14 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Brazza centre	22 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
Dolisie	15 février 2019	14 heures	Salle de l'ENI	Tsiémé	25 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC
La Gare	15 février 2019	14 heures	Fédération des MUCODEC	Mossaka	25 février 2019	14 heures	Bar Koumous
Oyo	15 février 2019	14 heures	CEG SASSE IPA	Impfondo	26 février 2019	14 heures	Salle du Conseil Dép.
Centre-ville P/N	15 février 2019	14 heures	Délégation régionale	Mindouli	26 février 2019	14 heures	Grande salle Hôtel CyrMoug

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous!

CENTRAFRIQUE

Vers la levée de l'embargo sur les armes

L'ONU a accordé à la Russie et à la Chine de nouvelles exemptions à l'embargo sur les armes imposé à Bangui qui devrait être renouvelé pour un an supplémentaire par le Conseil de sécurité.

Rédigé par la France, un projet de résolution exprime, en effet, pour la première fois, « l'intention » du Conseil de sécurité des Nations unies d'assouplir, d'ici au 30 septembre, l'embargo en vigueur depuis 2013, en fonction d'une évaluation des progrès réalisés en matière sécuritaire dans le pays.

À cette fin, des critères vont être établis et une évaluation demandée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, d'ici au 31 juillet.

Les autorités centrafricaines, qui réclament depuis longtemps la fin de l'embargo sur les armes pour mieux lutter contre les groupes armés qui contrôlent la majorité du pays, seront aussi mises à contribution pour un rapport à remettre d'ici au 30 juin sur les mêmes sujets, prévoit le projet de résolution.

Des « critères-clés clairs et bien identifiés » vont être définis d'ici au 30 avril sur la réforme du secteur de la sécurité, le désarmement, la démobilisation, le processus de réintégration et de rapatriement (des combattants), la gestion des armes et munitions. Ils « permettront au Conseil de sécurité de revoir l'embargo sur les armes » d'ici à fin septembre, précise le texte.

Le 28 janvier, environ trois mille Centrafricains, dont le Premier ministre, Mathieu Simplice Sarandji, avaient manifesté à Bangui pour

exiger à nouveau la levée de l'embargo. « *Le gouvernement respecte l'embargo alors que les groupes armés reçoivent des armes. Le peuple centrafricain ne peut pas comprendre cette loi de deux poids deux mesures* », avait déclaré le Premier ministre.

Selon des diplomates, le projet de résolution devrait être adopté à l'unanimité, y compris avec le soutien de la Russie aux critiques virulentes à l'égard de la France en décembre, lors du renouvellement de la mission de Casques bleus (onze mille six cent cinquante militaires et deux mille quatre-vingts policiers).

Dénonçant alors une approche « *orgueilleuse* » de Paris dans la négociation, l'ambassadeur russe à l'ONU, Vassily Nebenzia, avait estimé que les pays africains indépendants étaient traités « *comme des pré-carrés* ».

Pour le renouvellement de l'embargo sur les armes, le ton a radicalement changé. « *Nous pensons que c'est une bonne idée d'avoir un réexamen de l'embargo* » en fin d'année, a déclaré Vassily Nebenzia.

« *Une perspective est ouverte* » pour la fin de l'embargo mais « *sans engagement* », relève un diplomate sous couvert d'anonymat.

Dans l'attente du réexamen, une nouvelle demande d'exemption de l'embargo faite par la Russie - de plus en plus impliquée dans l'ex-colonie française, en soutien au président Faustin-Archange Touadera -, concernant des pistolets, des kalachnikovs et des munitions, vient d'être acceptée par l'ONU. Cette demande

d'exemption avait suscité des réserves des Etats-Unis, de la France et du Royaume-Uni. Mais Paris a levé ses objections le 25 janvier et Washington ainsi que Londres ont fait de même mercredi, selon des diplomates.

La Russie avait déjà obtenu de l'ONU, au cours des dernières années, des exemptions pour livrer des armes aux forces de sécurité centrafricaines, entourées de conditions sur leur stockage et leur traçabilité.

La France avait aussi bénéficié, l'an dernier, d'une exemption pour remettre des fusils d'assaut aux unités de l'armée formées par l'Union européenne. La France intervient à l'occasion en Centrafrique avec des avions de chasse venus du Tchad pour apporter un soutien aérien à la force de Casques bleus de l'ONU déployée dans le pays. En 2018, la Chine avait également demandé une exemption pour livrer des armes, longtemps bloquée à l'ONU. Selon une source diplomatique, elle a finalement été accordée récemment après une reformulation de la demande chinoise, qui ne portait plus sur des armes létales et de l'armement anti-aérien, mais principalement sur des véhicules.

Depuis une semaine, des pourparlers de paix sont menés à Khartoum entre le gouvernement et des groupes armés contrôlant la plus grande partie de la Centrafrique. L'objectif de ce dialogue est de ramener la paix dans ce pays en proie aux violences depuis 2013.

*Josiane Mambou Loukoula
et AFP*

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Augmentation massive des inventions

Les demandes de brevets en rapport avec l'intelligence artificielle (IA) ont bondi ces dernières années, a annoncé, le 31 janvier, l'ONU, ajoutant que la majeure partie a été publiée depuis 2013.

Le boom mondial des inventions a été signalé par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), une agence spécialisée des Nations unies. « *On a assisté à un saut quantique depuis approximativement 2013* », a déclaré le directeur général de l'OMPI, Francis Gurry, lors d'une conférence de presse à Genève, en Suisse. « *Nous pouvons nous attendre à un nombre considérable de nouveaux produits, applications et techniques fondées sur l'intelligence artificielle qui changeront notre vie quotidienne, et qui façonneront également la future interaction humaine avec les machines que nous avons créées* », a-t-il averti dans un communiqué.

Une étude de l'OMPI relève que les demandes de brevets en lien avec l'IA représentent environ 0,6% de toutes les demandes mais, ce pourcentage devrait évoluer. Elle révèle aussi que vingt-six des trente principaux déposants de demandes de brevet dans le domaine de l'IA sont des entreprises, les quatre autres étant des universités ou des organismes de recherche publics. D'après l'analyse, IBM détenait le plus grand portefeuille de demandes de brevet dans le domaine de l'IA avec 8 290 inventions à la fin de 2016, suivie de Microsoft, avec 5 930 inventions. Viennent ensuite Toshiba

(5 223), Samsung (5 102) et NEC (4 406). Elle évoque aussi des avancées significatives en Chine, précisant que dix-sept des vingt principales universités ont déposé des demandes de brevet dans le domaine de l'IA.

« *L'apprentissage automatique, en particulier les réseaux neuronaux qui ont révolutionné la traduction automatique, est la principale technique d'intelligence artificielle divulguée dans les brevets et incluse dans plus du tiers des inventions recensées* », note, par ailleurs, l'OMPI.

Dans son premier rapport consacré aux « *tendances technologiques* », l'OMPI observait que plus de 340 000 demandes de brevet en rapport avec l'IA ont été enregistrées depuis son apparition dans les années 1950. En ce qui concerne la présente analyse, fondée sur des données de 2016, Francis Gurry a affirmé ne pas avoir de raison de penser que la tendance se soit inversée.

Notons que l'IA est la science dont le but est de faire exécuter par une machine des tâches que l'homme accomplit en utilisant son intelligence et ses capacités cognitives. Et grâce à de récentes avancées technologiques, les algorithmes, autrefois simples exécutants, ont acquis une certaine indépendance et décident par eux-mêmes des actions pour atteindre leur objectif.

Cette intelligence fait désormais partie de notre vie quotidienne : des smartphones aux cyber-assistants, en passant par les véhicules autonomes, par exemple. Elle est aussi utilisée par l'armée et la médecine.

Nestor N'Gampoula

GABON

Le Fonds monétaire international s'engage dans le tourisme

Le représentant résident de l'institution financière dans le pays, Marcos Poplawski-Ribeiro, a eu une séance de travail avec la directrice générale de l'Agence gabonaise de développement et de promotion du tourisme et de l'hôtellerie (Agatour), Karine Arissani.

L'objectif de la rencontre était de présenter à la directrice de l'Agatour l'offre d'accompagnement du développement du secteur touristique au Gabon. Celle-ci va de la mise en place d'un fichier statistique sur le tourisme en territoire gabonais à la facilitation de l'octroi des visas, la révision des différentes conventions dans le secteur des transports, la libéralisation du ciel gabonais, etc. Malgré de nombreux atouts, le secteur touristique est encore embryonnaire au Gabon, a reconnu Karine Arissani.

Selon les statistiques de 2017, l'industrie touristique gabonaise représente moins de 3% du produit intérieur brut et emploie onze mille cinq cents personnes. Le nombre d'arrivées des touristes dans le pays est estimé à plus de deux cent mille mais le nombre de vrais touristes internationaux ne dépasse pas soixante mille personnes.

Noël N'dong



Présentation et dédicace

«**La Famille Africaine**» d'Émile Gankama.

Lieu : Librairie «Les Manguiers

(Les Dépêches de Brazzaville)

Date : 1^{er} février 2019 à 15 heures.

Contact : +242 06 666 84 94



AFRIQUE CENTRALE

Investir dans le capital humain pour développer l'économie rurale

La Banque africaine de développement (BAD) organise, du 12 au 14 février à Brazzaville, un forum sous-régional visant à promouvoir la diversification économique par le développement des compétences et l'employabilité dans le secteur de l'agriculture dans la sous-région.

Sur le thème « Dégager le potentiel des économies rurales grâce à l'investissement dans le développement des compétences et l'employabilité dans le secteur de l'agriculture », le forum se veut un espace d'échange, de partage et de capitalisation des expériences. Il s'agira également d'un cadre de réflexion sur des orientations nouvelles pour une politique améliorée des questions relatives à l'emploi décent en milieu rural.

En effet, fort du potentiel dont dispose l'Afrique centrale, aussi bien en termes d'espace cultivable que du capital humain majoritairement jeune, le développement des compétences en matière agricole constitue, à l'heure de la diversification économique, un levier pour stimuler la croissance et la création d'emploi pour les jeunes, notamment ceux des zones rurales où s'exercent les activités liées au secteur de l'agriculture.

Source de subsistance pour la population rurale de la sous-région, ce secteur qui contribue à une part importante du produit intérieur brut de 4 et 50% devient de plus en plus une préoccupation pour les Etats. D'où tout l'intérêt des pays de la région de prendre en considération la formulation de politiques, programmes et plans d'investissement pour favoriser la création d'emploi au profit de la jeunesse rurale.

L'objectif à travers ces politiques et programmes encouragés par la Banque africaine de développement (BAD) est d'améliorer la situation des jeunes des zones rurales très

souvent exposés au chômage, au sous-emploi et au faible niveau de compétences, utiles pour l'amélioration de la productivité dans l'agriculture et l'économie rurale.

« *Les pays de la sous-région d'Afrique centrale, comme la plupart des pays africains, ont une population caractérisée par leur jeunesse. Ce dividende démographique offre une opportunité unique de faire progresser les économies rurales et de façonner le processus de transformation rurale* », relève la BAD. Selon l'institution, cette situation ne favorise pas les investissements qui doivent développer l'agriculture et l'agro-industrie, maillons essentiels pour assurer l'autosuffisance alimentaire et réduire les importations des produits de base. Pour ce faire, il est essentiel que les jeunes (femmes et hommes) impliqués dans les économies rurales de la sous-région deviennent des catalyseurs pour une croissance inclusive de développement. Une transformation qui ne sera possible qu'avec une orientation et un soutien adéquats de la part des Etats, des acteurs privés et des partenaires, à travers la mise en place de mesures et approches multisectoriels efficaces et pertinentes.

Promouvoir le travail décent des jeunes dans l'économie rurale

C'est dans ce cadre que se situe le forum de Brazzaville destiné, selon les deux institutions, à approfondir les discussions sur les initiatives en cours au niveau mondial, sous-régional et national.

Il s'agit de définir les axes stratégiques et mécanismes novateurs efficaces et intégrateurs permettant la formulation d'initiatives efficaces pour la promotion du travail décent pour les jeunes dans l'économie rurale.

Ce forum donnera, d'après les résultats attendus, l'opportunité aux partenaires sociaux ainsi qu'aux cadres des ministères sectoriels de renforcer leurs stratégies susceptibles d'améliorer l'employabilité des jeunes dans le secteur de l'agriculture. Ce, à travers la mise en place d'un écosystème favorable au développement endogène et à l'autonomisation économique des communautés rurales.

Il sera également une occasion offerte pour disposer des outils facilitant une meilleure planification et une identification des approches efficaces favorisant des investissements pour la promotion des emplois ruraux, l'identification des activités porteuses d'emploi productif dans l'agriculture et l'économie rurale, et d'assurer ainsi un meilleur accompagnement des entreprises et des jeunes évoluant dans le secteur.

« *Pour l'amélioration des compétences et employabilité, il faut agir pour anticiper les besoins de compétences futurs et les métiers y afférents avec une attention particulière pour les métiers innovants et verts afin de mieux harmoniser l'offre de formation avec l'évolution du marché du travail. Ceci permet d'avoir une main d'œuvre qualifiée, potentiellement jeune, adaptée aux besoins de la production, transformation et exportation des produits locaux, ce qui induira l'accroissement des revenus dans les communes rurales* », précise l'institution organisatrice du forum.

Guy-Gervais Kitina

EXPOSITION

« L'Afrique au-delà des masques »

L'Ecu de France présente les œuvres de sept artistes africains contemporains. De l'avis des organisateurs, c'est une manifestation riche et variée qui donne à voir la profondeur de la scène artistique continentale.

En partenariat avec Aude Minart, directrice de La Galerie Africaine, c'est à Viroflay, du 31 janvier au 3 mars, avec un vernissage le 31 janvier, que la ville présente une sélection d'artistes contemporains africains, comme autant de regards sur le monde d'aujourd'hui. L'Afrique au-delà des masques s'attache à la diversité des écritures et des démarches artistiques qui expriment l'art contemporain bien plus que l'art africain.

Pour les organisateurs, ces artistes vont surprendre par leur très grande créativité comme le couple de photographes parcourant le monde, Lea Lund de nationalité suisse et Erik K., artiste de la République démocratique du Congo. Pour chaque photographie, ils créent ensemble un univers dans lequel Erik K. pose en dandy. Le cliché est ensuite sublimé par un travail à la main.

Les visiteurs découvriront d'autres œuvres parmi lesquelles celles de Ndoye Douts. Inspiré par son quartier « La Médina », un faubourg de Dakar, l'artiste sénégalais recrée l'univers chaotique des villes africaines, notamment dans le film d'animation «Train-train médina» ou dans ses peintures très colorées et raffinées pour lesquelles il utilise le carton ondulé qu'il colle sur de la toile pour représenter les quartiers populaires dans lesquels la population s'entasse.

Si ces artistes s'éloignent des clichés traditionnels souvent associés à l'art africain, ils ne renient pas pour autant leur attachement à leur culture et leur pays. A l'image de Yao Metsoko, un peintre togolais qui, dans ses œuvres, s'attache



avec force et vitalité à relier le passé et le présent avec notamment sa très belle série «La danse des dieux», illustrée d'instruments de musique. Il en va de même pour les sculptures en terre de Seyni Camara, entre rêves de fécondité et désirs de voyages...

Des artistes qui souhaitent également questionner notre représentation de l'homme, comme Ibou Sall, Sénégalais, auteur d'une série de portraits peints avec la technique fixée sous verre, ou le sculpteur franco-bénois Niko, créateur de figures de bois hiératiques qui portent nos émotions contenues, de nos non-dits et de nos cris étouffés, ou encore Didier Viodé et ses peintures de marcheurs, symbolisant l'homme en quête de bonheur. En somme, cette exposition donne à voir l'effervescence et le bouillonnement d'un continent qui ne cesse d'innover et de surprendre. Peinture, sculpture, installation, photographie, vidéo, fixées sous verre, témoignent de la représentation de l'homme et de son environnement, ouvrant ainsi les voies d'une scène artistique traversée de multiples élans.

La galerie A l'Ecu de France, située en centre-ville de Viroflay, à une vingtaine de minutes de Paris, met à l'honneur l'art contemporain en exposant tout au long de l'année des artistes autour d'une variété de styles et de techniques.

Marie Alfred Ngoma

CHANGEMENT DE NOM

Jean Michel Likibi, de nationalité congolaise, père de famille, marié, domicilié à Pointe-Noire, Tél. : 06 409 05 67, sollicite la suppression des deux noms que portent ses deux enfants, à savoir :

- Likibi Kallyth Cathérina Marie-Gloria ;
- Likibi Makosso Saturnel Daniel Michel.

Lire désormais :

- Likibi Cathérina Marie-Gloria ;
- Likibi Saturnel Daniel Michel.

Que toute personne qui a intérêt peut faire opposition dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

Je m'appelle Yoka Samuel, de nationalité congolaise, père de famille, domicilié à Pointe-Noire.

Je souhaite m'appeler désormais Yoas-Yoka Samuel.

Que toute personne qui a un intérêt peut faire opposition dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

IN MEMORIAM

Mme Ombandza née Arlette Carole Okouo 1^{er} février 2016 - 1^{er} février 2019, voici trois ans que Dieu rappelait à lui notre chère maman et épouse. Inoubliable, elle restera dans nos coeurs et inaltérables seront ses souvenirs.

En ce jour douloureux, ses enfants, son père et sa famille invitent ceux qui l'ont connue et aimée à avoir une pensée pieuse pour elle.

Repose en paix, tendre maman.



Po na yo!

Le contrôle devient total

Désormais, activez ou désactivez le roaming quand vous le souhaitez *everywhere you go*



mtncongo.net

*130*3*1#



TRANSFERTS

Jules Iloki rebondit en Roumanie

Sans club depuis la fin de son contrat à Nantes, en juin dernier, Jules Iloki s'est engagé le 30 janvier en faveur du Concordia Chiajna.

Après Kifoueti, Dylan Bahamboula, Mafoumbi ou Juhvel Tsoumou, Nsendo Kololo a de nouveau placé un footballeur congolais dans un club : l'ancien gardien devenu agent de joueur a fait signer, le 30 janvier, Jules Iloki en Roumanie, où il possède de solides réseaux.

L'ancien Nantais, lui, va tenter de se relancer après une demi-saison blanche. Sans club depuis juin prochain, l'ailier de 27 ans s'est engagé jusqu'en fin de saison. Reste désormais à connaître son état physique. Sera-t-il prêt à renouer avec la compétition dès demain, lors de



Jules Iloki et son agent Nsendo Kololo lors de la présentation de l'ancien Nantais au Concordia Chiajna (DR)

la reprise du championnat face à Botosani ?

Treizième sur quatorze, le Concordia Chiajna n'a marqué que 16 buts en 21 journées cette saison.

Camille Delourme

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT D'ÉLITE LIGUE 1

Les affiches de la neuvième journée

Six matchs sont prévus du 2 au 3 février à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Celui qui devrait opposer AS Otoho à V. club, dans le cadre de cette journée, est reporté.

Au stade Alphonse-Mas-samba-Debat, la première rencontre mettra aux prises Tongo FC et Nico-Nocoyé. En seconde, la Jeunesse sportive de Talangai (JST) s'expliquera avec FC Konzo. Le lendemain, Cara en découvrira avec Inter club avant que Diables noirs ne rencontre La Mancha. Le même jour dans la ville océane, Etoile du Congo jouera contre l'AS Cheminots tandis qu'à Dolisie, les Fauves du Niari recevront Patronage Sainte-Anne. Le duel AS Otoho-V.club est reporté du fait que la première équipe qui représente le Congo en Coupe de la Confédération africaine de football sera aux prises avec la Renaissance sportive Berkane du Maroc, le 3 février, dans le cadre



Une rencontre du championnat national

de la première journée de la phase de poules de la compétition continentale. Au sortir de la huitième journée qui s'est déroulée les 26 et 27 janvier, le classement provisoire maintient V Club en tête avec dix-huit points, suivi des Diables Noirs avec dix-sept points. Pour sa part, Cara se contente de la troisième place avec seize points plus six. L'Etoile du Congo, AS Otoho et Nico-Nocoyé sont respectivement quatrième avec quatorze points, cinquième avec treize points

puis sixième avec onze points. L'AS Cheminots est septième avec dix points. La JST est huitième avec le même nombre de points y compris Tongo Fc (9^e) et le Fc Kondzo (10^e). Les militaires d'Inter Club sont onzième avec sept points suivis de Patronage Saint Anne qui n'a jusque-là que six points. En bas du tableau, en treizième position est logé AC Léopards, quatre points, et le tout dernier est la Mancha avec quatre points également.

Rude Ngoma, stagiaire

EY Congo

INVITATION*

Les fiscalistes d'EY Congo convient à la réunion d'information et d'échanges sur :

Les principales modifications de la loi de finances 2019 et ses incidences fiscales sur les comptes

**Mercredi 6 février 2019
à 9h Hôtel Radisson Blu à Brazzaville**

*Frais : 50.000 FCFA et Gratis pour les Abonnés EY
Inscription : erika.diatsouika@cg.ey.com

**Ernst & Young Congo
Fiscal**

Brazzaville
Immeuble MUCODEC 3^e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
Tél. 242 06 666 66 61 / 05 530 03 50

FFA juridique &

Pointe-Noire
Tour Miroir 3^e étage
Rond-point Kassaï
Tél. 242 06 665 58 58 / 05 530 16 22

EY

Building a better
working world

COALITION LAMUKA

Des sons discordants à la veille du meeting

Sauf imprévu, la plate-forme, avec tous ses cadres réunis, sera en manifestation populaire le 2 février, à la place Sainte Thérèse, dans la commune de N'Djili, la banlieue est de Kinshasa.

Pour son meeting, le tout premier qu'il organise après l'échec de son candidat à la présidentielle du 30 décembre 2018, Lamuka a mis toutes les batteries en marche pour qu'il soit une réussite totale. Une belle occasion pour cette plate-forme électorale de communier avec la population kinoise qui, dans sa large majorité, adhère à sa cause via l'indéfectible attachement qu'elle voue à Martin Fayulu, le porte-étendard de la coalition. Une opportunité également pour donner des nouvelles directives aux électeurs d'hier quant à la marche à suivre par rapport à la nouvelle donne politique que constitue l'avènement du nouveau pouvoir.

Il est clair que Martin Fayulu continue à revendiquer la victoire du scrutin présidentiel du 30 décembre. Il saisira donc l'opportunité pour asséner des pics à son ex-challenger devenu président, Félix Tshisekedi, dont il a, par ailleurs, rejeté la main tendue. L'on s'attend à un discours aux accents radicaux d'un perdant qui n'a jamais digéré sa défaite électorale qu'il attribue à un arrangement politique sur fond d'un tripatouillage des résultats orchestré par la Commission électorale nationale indépendante. Jusqu'à quelques heures de la tenue de cette manifestation, l'autorité urbaine soutient n'être toujours pas saisie de manière officielle par les organi-

sateurs. Au-delà, d'aucuns s'interrogent déjà sur l'attitude que va adopter la police congolaise, celle-là même qui, pendant la campagne électorale, avait empêché la tenue, au même endroit, d'un meeting du candidat de Lamuka à la présidentielle.

Des dissensions au sein de Lamuka

L'autre sujet d'inquiétude concerne la présence à ce meeting de certains cadres de Lamuka qui semblent ne plus être en phase avec l'idéal politique défendu par cette plate-forme. Aussi curieux que cela puisse paraître, certains ont pris acte de l'investiture de Félix Tshisekedi, le présumé usurpateur des voix de leur leader, Martin Fayulu. L'Alternance pour la République (AR) et Gabriel Kyungu, tous membres d'Ensemble pour le changement, un regroupement politique affilié à Lamuka ont, à haute et intelligible voix, reconnu Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en qualité de chef de l'Etat de la République démocratique du Congo. Francis Kalombo, le porte-parole d'Ensemble avait, pour sa part, affirmé que Moïse Katumbi n'était pas contre le nouveau président de la République mais plutôt contre le système du président sortant. Et d'ajouter que sa plate-forme ne refusait pas de travailler avec lui mais que « cela devrait passer par la vérité ». Pendant ce temps, Jean Claude Vuemba, également membre d'Ensemble, a annoncé son absence à ce meeting, préférant prioriser ses activités



Les partisans de Martin Fayulu lors d'un rassemblement pendant la campagne électorale

politiques au Kongo central où il a fait acte de candidature au poste de gouverneur de province. Le porte-parole de la jeunesse d'Ensemble, Elvis Bolungu, cité par 7sur7.cd, est venu rajouter à la confusion en invitant tous les jeunes congolais en général et ceux d'Ensemble en particulier, à ne pas participer à ce rassemblement qu'il juge d'inopportun. « Ce meeting est inopportun, il ne va rien apporter ou changer. Par conséquent, nous invitons tous les jeunes à boycotter ce meeting. Le changement tant voulu par le peuple a été obtenu, nous devons soutenir le président Félix Tshisekedi dans cette lourde tâche de la gestion du pays », a-t-il déclaré.

Qu'à cela ne tienne. Martin Fayulu peut

néanmoins compter sur le Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba, auteur d'un récent tweet dans lequel il démentait catégoriquement tout rapprochement avec Félix Tshisekedi, qualifiant d'affirmations fallacieuses cette information. Le MLC sera donc présent à cette manifestation au moment où d'autres regroupements politiques proches de Lamuka continuent de faire la fine bouche. C'est notamment le cas de CNB de Freddy Matungulu et de Nouvel élan d'Adolphe Muzito, devenus aphones depuis quelques temps. Il est plus que temps que les uns et les autres se déterminent par rapport à la coalition Lamuka afin que les jeux soient clairs.

Alain Diasso

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Plus de cinq mille réfugiés et demandeurs d'asile accueillis l'année dernière en RDC

Selon les données publiées par le Haut commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR), la République démocratique du Congo (RDC) a reçu sur son sol cinq cent trente-quatre mille huit cent vingt-huit réfugiés en 2018, dont 52% sont des femmes. La même source précise, par ailleurs, que 99,3% de ces réfugiés vivent dans des zones rurales et 74% sont installés hors des camps ou sites.

Au cours de l'année dernière, les opérations de rapatriement volontaire de réfugiés ont été organisées, ayant permis le retour de trois mille cinquante-trois réfugiés rwandais dans leur pays. Ces opérations aussi bien que l'assistance à apporter aux réfugiés et aux demandeurs d'asile impliquent de gros moyens financiers pour faire face aux multiples besoins humanitaires. En 2018, en effet, le HCR avait lancé un appel de fonds de neuf cent dix-huit millions de dollars américains. La mobilisation de ces fonds lui permettra de mettre en exécution, pour une durée de deux ans, soit de 2019 à 2020, les deux plans humanitaires pour venir en aide aux réfugiés et à la population hôte dans d'autres pays d'asile fortement affectés par les conflits.

Un outil de coordination entre plusieurs acteurs humanitaires et de développement, le Plan de réponse nationale (2019-2020) pour les réfugiés vivant en RDC, vise à couvrir les besoins des quatre principales nationalités réfugiées (Bu-



Une femme réfugiée/ Crédit photo HCR

rundais, Centrafricains, Rwandais et Sud-soudanais) réparties à travers le territoire congolais.

L'un des plans est destiné aux Congolais ayant dans d'autres pays d'Afrique et l'autre aux réfugiés qui se trouvent en RDC qui ont fui d'autres pays de la région. La représentante régionale du HCR en RDC et coordinatrice pour les réfugiés congolais, Ann Encontre, souligne que plus d'un demi-million de réfugiés originaires de pays voisins ont été contraints de fuir leurs foyers et trouver refuge en RDC. Ce chiffre continue d'augmenter.

Pour bien assurer la protection internationale et l'assistance aux personnes relevant de son mandat, le HCR travaille avec le gouvernement congolais, en étroite coopération avec la Commission nationale pour les réfugiés. Des mécanismes de

coordination sont également mis en place pour coordonner sur le terrain toutes les interventions. En tant que chef de file du Cluster protection, le HCR coordonne la composante protection et prévention de la stratégie nationale de lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre.

Dans le cadre du Cluster Abris/AME, le HCR coordonne également le groupe de travail Abris. Conjointement avec l'Organisation internationale de migration, le HCR coordonne ensuite le groupe de travail Gestion et coordination des sites de déplacement et en partenariat avec Ocha, le groupe de travail national Cash.

Blandine Lusimana

Un système de fraudes décelé dans certaines zones du pays

La coordination de la communauté humanitaire en République démocratique du Congo (RDC) a assuré, le 31 janvier, avoir reçu des informations concernant l'existence d'un système de fraudes dans la distribution de l'assistance humanitaire sous forme de cash et de coupons dans certaines parties de l'est du pays.

Les informations très graves ainsi révélées seraient le résultat d'une enquête toujours en cours qui révèle un réseau impliquant des intervenants à plusieurs niveaux de la distribution de l'aide et une utilisation frauduleuse des mécanismes de réponse humanitaire aux dépens de la population la plus vulnérable en RDC.

La coordination de la communauté humanitaire rassure, par ailleurs, que ces éléments reçus ont déclenché une réaction immédiate de sa part. Dans ce cadre, des représentants des organisations et institutions de l'aide humanitaire dans le pays se sont réunis pour initier un examen approfondi des procédures internes et discuter de la mise en place de mécanismes additionnels de contrôle et d'audit. « Des mesures correctives ont également été prises sur le terrain de manière immédiate », a précisé le communiqué, assurant que l'équipe humanitaire met en place des mesures nécessaires d'atténuation des risques pour garantir une assistance humanitaire rapide, transparente et efficace à la population.

Lucien Dianzenza

GENDARMERIE NATIONALE

Le commandant de région du Kouilou lance ses activités

Le colonel Jean Bruno Kidzimou a organisé, le 31 janvier, à Loango, le rassemblement régimentaire inaugural, devant les officiers et autres cadres de la région de gendarmerie de son département, en présence de l'aumônier aux armées, l'abbé Jean-Jacques Mathos.

Le premier commandant de région de gendarmerie du Kouilou, le colonel Jean Bruno Kidzimou, a officiellement lancé ses activités en attendant l'achèvement de leur édifice. Nommé après la scission entre la région de gendarmerie de Pointe-Noire et celle du Kouilou, le colonel a pris ses fonctions depuis le 22 novembre 2018.

En effet, après la revue des troupes mises en place par le capitaine Mansi Louba, commandant des troupes, le colonel Jean Bruno Kidzimou a pris rendez-vous avec l'histoire de la gendarmerie du Kouilou. « Je prends la parole ce matin devant cette auguste assemblée pour écrire avec vous les annales de la création et de la région de gendarmerie du Kouilou. En effet, deux mois après ma prise de fonction, aujourd'hui et maintenant, l'histoire retiendra la date du 31 janvier 2019, comme celle du lancement effectif de la montée en puissance de la région de gendarmerie du Kouilou », a-t-il indiqué.

Le commandant de région a rappelé à ses hommes que son devoir est de vulgariser les orientations du président de la République, chef suprême des armées, à l'endroit de la force publique. Ses orientations contenues dans son message à la nation devant le parlement réuni en congrès et lors du réveillon d'armes du 31 décembre sont, entre autres, ses félicitations à la force publique pour son



Le colonel Jean Bruno Kidzimou, pendant le rassemblement/Adiac

action salvatrice au bénéfice du maintien de la sécurité et du renforcement de la sûreté nationale.

Le premier gendarme du Kouilou a poursuivi que le président a instruit les conseillers de statuer sur les attitudes réfracteurs au travail. « Les contrôles inopinés doivent devenir systématiques dans la Fonction publique pour éradiquer les fraudes, les tricheries et les autres cas de malveillance », a-t-il rappelé avant de féliciter la force publique pour son engagement, son dévouement, son sens du devoir et la relation qu'il a établie avec le peuple en surmontant les difficultés et en assumant sa mission avec honneur et dignité. « Le chef suprême des armées nous exhorte à beaucoup de discipline et de rigueur dans le travail. Cependant, le ministre de la Défense nationale a instruit les Forces armées congolaises et la gendarmerie

nationale à travers une directive annuelle de 2019 ».

Le commandant de gendarmerie du Kouilou a ajouté que partant des insuffisances relevées en 2018, le ministre de la Défense a martelé que les instructions du président de la République sur la discipline et la rigueur dans le travail, la gestion rigoureuse des ressources matérielles et financières, la gestion rigoureuse des effectifs et carrières devraient déboucher sur les avancements au mérite. La poursuite de l'effort d'instruction de formation et d'entraînement ainsi que la relance de la pratique du sport dans la force publique font partie de ces instructions.

La RGK s'engage à la tolérance zéro

Le commandant est revenu sur les axes majeurs avisés par le commandant de la gendarmerie nationale qui conditionneront les efforts d'amélioration de leurs

performances en 2019, à savoir la poursuite des engagements internationaux, le renforcement des capacités opérationnelles dans le contexte de la mise en œuvre du chemin international de la gendarmerie, la poursuite de la réorganisation structurelle et territoriale... « Partant des orientations du président de la République, de la directive annuelle 2019 du ministre de la Défense nationale, des instructions du commandant de la gendarmerie nationale, le commandant de la région de gendarmerie du Kouilou avec l'ensemble des personnels de la région s'activeront à bâtir le programme d'activités pour répondre aux attentes de la hiérarchie. Tolérance zéro en torture et service multiple pour les personnes gardées à vue, tolérance zéro en évasion. La région de gendarmerie du Kouilou se veut une gendarmerie de proximité par essence, une gendarmerie rurale, adaptons-nous aux exigences du monde rural », a-t-il martelé. Le colonel a, enfin, demandé à ses hommes de faire respecter strictement, dans les unités sous-tutelle et garnison, le port de l'uniforme. Soulignons que ce rassemblement inaugural a été couplé à la levée des couleurs. Par ailleurs, quelques cadres ont été nommés parmi lesquels le capitaine Armel Patrice Kalanguembo, commandant de compagnie territoriale de Madingo-Kayes, le capitaine Guy Nazaire Ndongo, commandant de la compagnie territoriale de Hinda, le capitaine Omer Tamodjem Djouboué, commandant de l'escadron spécialisé de sécurité et de gendarmerie du Kouilou, le capitaine Mansi Louba, commandant adjoint de la compagnie territoriale de Madingo-Kayes.

Charlem Léa Legnoki

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

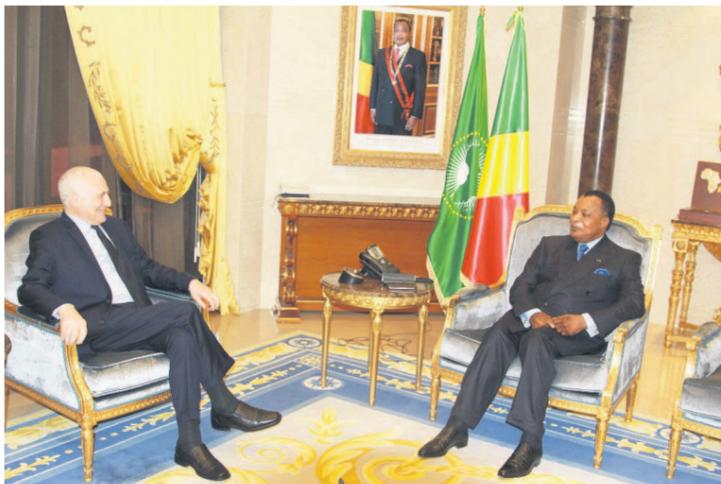
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



GRANDS LACS

L'envoyé spécial de l'ONU fait ses adieux au président Denis Sassou N'Guesso

Arrivé au terme de son mandat, le représentant du secrétaire général des Nations unies pour la région, Saïd Djinnit, a conféré, le 31 janvier à Brazzaville, avec le chef de l'Etat congolais



Saïd Djinnit et Denis Sassou N'Guesso lors de l'audience

« J'ai tenu à rencontrer le chef de l'Etat congolais en sa qualité de président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, mais également d'ancien président du mécanisme cadre de suivi de l'accord d'Addis-Abeba », a déclaré Saïd Djinnit à l'issue de l'audience. Le diplomate onusien a salué le soutien que le président Denis Sassou N'Guesso lui a apporté dans l'exercice de ses fonctions. « J'ai trouvé auprès du chef de l'Etat tous les conseils dont j'avais besoin. J'ai tenu à le remercier de façon sincère. J'ai profité de l'opportunité pour évoquer avec lui la situation prévalant dans la région des Grands Lacs », a renchéri Saïd Djinnit.

L'envoyé spécial de l'ONU a évoqué avec le

chef de l'Etat congolais les tensions en République centrafricaine et à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) ainsi que la situation au Burundi.

Les deux personnalités ont aussi parlé de la poursuite du processus électoral en RDC avec l'installation de Félix Tshisekedi à la tête du pays.

De nationalité algérienne, Saïd Djinnit a servi pendant environ une demi-décennie comme envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs. Il est succédé par Xia Huang, ancien ambassadeur de Chine au Sénégal, au Niger et en République du Congo.

La Rédaction

VIE DES PARTIS

Le CDR déplore le délabrement des voiries urbaines à Brazzaville

Au cours de la cérémonie d'échange de vœux avec les militants de son parti, le 31 janvier à Brazzaville, Bonaventure Boudzika a interpellé les autorités locales sur le mauvais état du réseau routier de la ville capitale.

Le président du Congrès pour la démocratie et la république (CDR) a notamment insisté sur la justification du recouvrement forcé de la taxe de roulage et du droit de stationnement qui devraient normalement servir à la réhabilitation et au reprofilage du réseau routier urbain considérablement abîmé.

Faisant le bilan de l'année 2018 sur le plan national, le CDR a reconnu que les Congolais ont passé une année morose sur le plan social, marquée notamment par les effets négatifs de la récession économique avec son corollaire, les mouvements de grève qui ont paralysé l'Université Marien-Ngouabi et le Centre hospitalier universitaire.

Le phénomène « bébés noirs », a déclaré Bonaventure Boudzika, a mis à mal la quiétude de la population, particulièrement dans les quartiers périphériques de Brazzaville. Le CDR demande au gouvernement de tout mettre en œuvre pour l'éradi-

quer.

Au plan économique, le CDR exprime des inquiétudes quant à la conclusion par le Congo d'un accord avec le Fonds monétaire international. En outre, a indiqué son président, dans certains secteurs vitaux de l'économie nationale, les règles d'une gestion orthodoxe ne sont pas observées, en dépit de la place prioritaire accordée à la bonne gouvernance dans le Plan national de développement 2018-2022.

Le CDR, a renchéri Bonaventure Boudzika, se dit satisfait des annonces faites par le chef de l'Etat en ce qui concerne la lutte contre les antivaleurs. Le peuple congolais, a-t-il poursuivi, attend que ses promesses présidentielles s'accomplissent.

Le président du CDR a exprimé toute sa joie quant aux retombées de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, signé le 23 décembre 2017. Il a passé en revue la situation internationale durant l'année 2018, marquée par la crise migratoire, le Brexit, le mouvement des gilets jaunes en France et la décrispation des tensions entre les Etats-Unis d'Amérique et la Corée.

Roger Ngombé

MÉDECINE POUR TOUS

À nouveau et toujours, attention à votre tension!

De la tension normale à l'hypertension artérielle

La pression artérielle est certainement le plus important paramètre hémodynamique qui participe au fonctionnement de la quasi-totalité des organes du corps humain. Elle correspond à la pression que développe le cœur pour propulser le sang dans toutes les artères de notre organisme (pression systolique) puis à la phase de son remplissage (pression diastolique). La pression ou tension artérielle a par conséquent deux composantes, la systolique (S) et la diastolique (D), présentées comme S/D cmHg. Elle est considérée comme normale chez l'adulte, si ses deux composantes sont inférieures ou égales à 12-12,9 et 8-8,4 cmHg, respectivement. A partir de 14/9, on est dans la zone de l'hypertension artérielle (HTA) de grade I (ou légère), qui deviendra de grade II (ou modérée) à partir de 16/10,9 et de grade III (ou sévère) à partir de 18/11 cmHg. Lorsque seule la première composante est élevée, on parle d'HTA systolique ou isolée. Toutefois, en raison de la relation continue qui existe entre les niveaux de pression artérielle et le risque cardiovasculaire, il est impossible de définir un seuil précis d'HTA.

Place de l'HTA dans le monde et en santé publique.

La prévalence de l'HTA est considérable car cette affection touche une proportion importante du monde, soit près de 1,2 milliard de personnes. Elle est l'une des principales causes de mortalité précoce dans le monde avec près de huit millions de décès par an. Aussi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a-t-elle déclarée problème mondial de santé publique. Sa prévalence était la plus forte dans la région africaine avec 46% contre 35% de la population dans la région des Amériques en 2008. Au Congo, ce taux se situe en moyenne à 15% en zone rurale mais atteint les 35-40% en zone urbaine, notamment à Brazzaville et à Pointe-Noire. On retiendra qu'en Afrique, il y a cent millions d'hypertendus dont quatre-vingts millions non contrôlés, que la pré-

valence de l'HTA augmente avec l'âge, qu'avant 65 ans il y a moins de femmes que d'hommes hypertendus et que les Noirs sont plus sévèrement et plus fréquemment atteints que les Blancs. Les prédispositions génétiques font l'accord de tous et expliquent les formes familiales d'HTA. L'HTA est non seulement une maladie mais également un facteur de risque cardiovasculaire majeur. Comme maladie, elle est responsable des symptômes rapportés plus loin. Comme facteur de risque cardiovasculaire, sa morbi-mortalité est corrélée à l'élévation des chiffres de tension et à l'association des autres facteurs de risque artériels tels que l'âge, le diabète sucré, les dyslipidémies, l'éthylisme, la consommation excessive de sel, l'obésité, le syndrome métabolique, le tabagisme, etc.

Quels sont les mécanismes de HTA?

Les mécanismes de l'HTA peuvent être schématiquement déclinés à partir de l'équation suivante : pression artérielle = débit cardiaque x résistances artérielles. Dans cette formule interviennent principalement les contractions du cœur, le système sympathique et le système rénine-angiotensine-aldostérone généré dans le rein et le foie.

Comment diagnostiquer l'HTA?

1). L'HTA est réputée être longtemps asymptomatique, aussi l'appelle-t-on souvent le tueur silencieux. Néanmoins, les céphalées, les vertiges, les acouphènes, les épistaxis ou la fatigue en constituent souvent des points d'appel.
2). La mesure de la pression artérielle permet d'affirmer l'HTA. Certes, il y a le risque de l'HTA liée à l'effet « blouse blanche » mais le médecin sait comment en contourner les effets.
3). L'automesure de la pression à domicile est recommandée et, si nécessaire, la mesure ambulatoire (MAPA ou Holter tensionnel). A partir des niveaux tensionnels indiqués plus haut, on peut affirmer l'HTA et son grade.

Quels bilans pour l'HTA ?

Les bilans de l'HTA sont nombreux et coûteux

mais ils sont nécessaires.

a) Les bilans visant à affirmer la cause de l'HTA (HTA dite secondaire) sont, dans un premier temps, cliniques et biologiques. Ils recherchent les consommations de toxiques tels que les contraceptifs, les excitants sexuels, les corticoïdes, les alcools, les produits contenant de la glycyrrhizine, etc., l'existence d'un syndrome d'apnée du sommeil, les signes physiques d'une cause organique.

b) D'autres investigations recherchent les facteurs de risques associés à l'HTA, ce qui permettra d'évaluer le risque cardiovasculaire global du patient.

c) Les bilans du retentissement de l'HTA permettent de connaître l'état des organes-cibles, notamment du cœur (électrocardiogramme, échocardiographie Doppler), de l'encéphale, surtout en cas d'accident vasculaire cérébral ou AVC (Scanner, IRM), des reins (IRM, débit de filtration glomérulaire) et des yeux (fond d'œil, angiographie à la fluorescéine)

Quelles sont les principales modalités du traitement de l'HTA?

1) Il faut appliquer les règles générales, notamment celles-ci:

- a) une fois confirmée, l'HTA doit être traitée à vie, sans discontinuer, même si elle est asymptomatique. Seule une cause curable (exemple, une tumeur dont l'ablation est chirurgicale) peut résoudre l'HTA qui est alors étiquetée « secondaire », l'autre forme, la plus fréquente, étant « essentielle » ;
- b) les médicaments de la rue sont à proscrire ;
- c) l'efficacité du traitement médicamenteux est étroitement liée au respect des mesures hygiéno-diététiques, notamment l'arrêt de la prise d'alcools, la restriction de la consommation de sel, la lutte contre le surpoids, un régime alimentaire privilégiant la consommation de fruits, de légumes verts et de graisses insaturées ;
- d) la pratique régulière des activités physiques ;
- e) seul un médecin est habilité à traiter l'HTA et à en surveiller les effets et les méfaits du traitement.

2) La prise régulière et soutenue de médicaments est obligatoire, hormis dans le cas de l'HTA de grade I pour laquelle il faut d'abord privilégier les mesures hygiéno-diététiques. Toute résistance confirmée au traitement doit faire rechercher une cause organique.

Résultats attendus du traitement et après ?

L'objectif final du traitement est d'obtenir les valeurs cibles de pression de 13/8 cmHg ou moins chez les patients de moins de 65 ans et de 13,9/8 pour les plus âgés. Dans tous les cas et surtout chez les sujets de plus de 65 ans, voire de 80 ans, il faut éviter la survenue d'une hypotension artérielle. Outre la maîtrise des chiffres tensionnels, il faut également:

- a) maintenir la stabilité de ces résultats grâce à un suivi régulier et à l'éducation du patient (respect des mesures hygiéno-diététiques);
- b) surveiller l'évolution des facteurs de risque associés et l'atteinte des organes-cibles, notamment du cœur (myocardiopathies hypertensives), des reins (insuffisance rénale), de l'encéphale (risque élevé d'accidents vasculaires cérébraux) et de l'œil (rétinopathies hypertensives) ;
- c) enfin, imposer un contrôle biologique semestriel ou annuel évaluant principalement les ionogrammes sanguins, la créatininémie et le débit de filtration glomérulaire.

Conclusion

L'HTA est un fléau mondial qui n'épargne aucun pays. En raison de sa prévalence et du niveau élevé de sa morbi-mortalité, l'OMS en a fait un problème majeur de santé publique. L'évaluation de l'HTA est mieux assurée par l'automesure et par la mesure ambulatoire ou Holter tensionnel. Son traitement, prescrit le médecin, est sous-tendu par le binôme « mesures hygiéno-diététiques + traitement pharmacologique soutenu ».

Christophe Bouramoué,
professeur émérite
nbouramoue@yahoo.fr